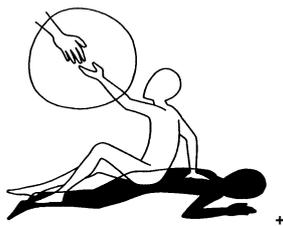


ALERPI



Accueil, Logement Et Réinsertion de Personnes Isolées

Association : V144.F78.TI Metz d'intérêt général

Assemblée Générale tenue le jeudi 15 juin 2017 à 18 heures au 12 rue Maurice Barrès, Metz

Compte rendu

Présents et représentés : 49 d'après la feuille de présence, dont 6 représentants d'Organismes invités ; 18 membres avaient donné procuration pour voter.

Le président de séance, Jacques Sidobre, souhaite la bienvenue à tous les participants. Il remercie les personnes qui, empêchées, se sont fait excuser. Les rapports présentés ont été illustrés par des diaporamas projetés sur grand écran et ont été rassemblés dans un fascicule mis à la disposition des participants ; ils sont également disponibles sur demande par courrier et consultables sur notre site <alerpi.fr>.

Les observations et les résultats des scrutins sont consignés ci-dessous.

1. Rapport moral. (annexe 1)

Présenté par Jacques Sidobre, président. Mis aux voix, il est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité de l'année 2016. (annexe 2)

Il a été développé par Michel Tournier, Vice-président, et par Emmanuelle Mayer, Éducatrice spécialisée.

Il rappelle les objectifs de l'Association, décrit ses possibilités immobilières (essentiellement une dizaine de studios) et ses moyens humains — bénévoles et Éducateur spécialisé —. Il insiste sur l'augmentation du taux d'occupation des studios (7,6 personnes en moyenne sur l'année 2016) et sur la relative stabilité des demandes d'hébergement reçues.

Soumis à l'Assemblée, le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

3. Bilan financier 2016. (annexe3)

Présenté par les Trésoriers Pierre Lebrun et Antoinette Bastien, le compte clos 2016 est en léger excédent. Cette bonne santé résulte de l'importance des prestations de service de l'administration pénitentiaire, des dons de particuliers et d'entreprises, de la participation des résidents aux frais d'hébergement et de subventions diverses.

4. Rapport des Vérificateurs aux comptes. Sœur Catherine Streb expose les investigations qu'elle a menées dans les pièces comptables d'ALERPI pour l'exercice 2016 avec le concours de Irène Henry. La régularité de la comptabilité les amène à proposer de donner quitus de leur gestion aux Trésoriers de l'Association.

6. Budget prévisionnel 2017.(Annexe 4)

7. Élection des Vérificateurs aux comptes pour un an. Sœur Catherine Streb et Noël Boors acceptent cette charge pour l'année prochaine. L'Assemblée ratifie ce choix.

8. Projets.

8.1. Aménagement d'un studio de transition. Déjà évoqué à l'AG de juin 2016, ce projet est suspendu à son financement qui n'a pas encore été trouvé malgré nos sollicitations.

8.2. La remise en état de la sécurité incendie. Le dossier est en souffrance à la Mairie. Le Président va s'adresser directement au Maire.

9. Élections au sein du Conseil d'Administration.

Statutairement, les mandats de Sœur Pierre Cours, de Sœur Josée Chablin, d'Antoinette Bastien, de Marie Bernard Diligent, de Philippe Carminati et de Philippe Aubrun viennent à échéance. Ils sont candidats à leur réélection.

Par ailleurs, Sœur Marie-Liesse demande à être déchargée du Conseil. La place qu'elle libère pourrait être confiée à Irène Henry qui a fait acte de candidature.

L'Assemblée entérine ces modifications à l'unanimité.

10. Divers.

ALERPI va accueillir Christophe Divoux, élève de 3ème année de l'IRTS, pour un stage de 9 mois.

Après délibération, le Conseil d'Administration entérine ces élections et donne son accord pour reconduire son Bureau en l'état aux réserves suivantes près :

- * Jacques Sidobre accepte de présider le CA pendant les 3 années à venir ;
- * à sa demande, Philippe Aubrun est relevé de sa charge de secrétaire, qui échoit à Monique Fund.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 30. La réunion se termine par un buffet amical auquel ont été conviés les Résidents.

Philippe Aubrun, Marie-Hélène Steckler, secrétaires